



Communiqué de presse

Date 17.11.21

Mise en garde publique : la soupe de marrons et morilles Sélection, en vente à la Migros, contient un allergène (noix) non déclaré en raison d'une confusion d'emballages

La Migros a informé le laboratoire cantonal de Zurich et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV de la présence non déclarée d'un allergène, à savoir des noix, dans la soupe de marrons et morilles Sélection en raison d'une confusion d'emballages. Un danger pour la santé ne pouvant être exclu, Migros a immédiatement retiré le produit de ses rayons et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Le produit contient un allergène non déclaré, à savoir des noix. Un risque pour la santé ne peut être exclu pour les personnes allergiques. La consommation de ce produit est sans danger pour les autres consommateurs.

Quel est le produit concerné ?

Article : Sélection Soupe de marrons et morilles

N° d'article : 1305.469

À vendre jusqu'au : 23.12.2021

Points de vente : supermarchés Migros



Que doivent faire les consommateurs concernés ?

L'OSAV recommande aux personnes allergiques de ne pas consommer ce produit.

Informations complémentaires :

Consommateurs :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Infodesk

Tél. +41 58 463 30 33

info@blv.admin.ch

Journalistes :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)

Service médias

Tél. +41 58 463 78 98

media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI